

ministre d'améliorer les installations sur les plages. On y trouve un long quai, bondé de gens qui se bousculent, les jours de congé et le dimanche. Comme ce quai existe depuis près de vingt ans, on pourrait bien songer à en aménager un autre. Le long quai actuel sert aux gens qui font des excursions en bateau ou dans les embarcations qui promènent les visiteurs autour du lac. On s'en sert pour se baigner. C'est un endroit très achalandé qui tend à devenir très dangereux pour les baigneurs, à cause des chaloupes qui vont et viennent. Après vingt ans, il y aurait peut-être lieu de construire un autre quai.

Je demande au ministre, étant donné ce qui s'est fait dans d'autres endroits de villégiature, de s'occuper davantage des enfants. J'ai vu des endroits de villégiature où les jeunes enfants trouvaient de petites glissoires à proximité du rivage. Il n'y a rien de tel au parc national du mont Riding. Il n'y a que la plage. On pourrait y installer d'autres choses du même genre.

Au temps de la crue, il y a quelques années, la promenade le long de la plage, qui s'étendait sur un mille ou deux de distance, a été détruite. On l'a en partie restaurée au cours des deux dernières années. Voilà quelque chose qui mérite quelque attention, si on veut que le parc soit ce qu'il était avant la guerre. A certains endroits, là où le rivage est assez escarpé, des escaliers en bois avaient été construits peu après l'ouverture du parc pour descendre au rivage. Ces escaliers ont pourri et certains d'entre eux ont été enlevés et remplacés rien que par du gravier. Ce sont des escaliers raides et glissants. Je me suis demandé pourquoi ces escaliers de bois n'étaient pas entretenus ou remplacés. Ce sont là certains points qui méritent l'attention dans le parc du mont Riding. Dans son aspect général, ce parc fait honneur au pays. C'est tout à l'honneur de ceux qui ont administré le parc au cours des années, aussi bien que des jardiniers qui ont soin des pelouses et des parterres. Mais le maintien de certaines normes exige une surveillance constante. Je recommande au ministre de songer surtout, lors de son voyage là-bas cet été, à dresser des plans définitifs pour l'aménagement de cette gare d'autobus.

M. Regier: Un mot des parcs nationaux qui constituent le sujet à l'étude. Je veux dire que les gens de la partie continentale inférieure de la Colombie-Britannique ont appris avec un vif plaisir qu'on songe sérieusement à établir un parc national à Terre-Neuve. Toutefois, nous aimerions signaler que plus de 700,000 personnes vivent dans une région fort restreinte, dans la partie con-

[M. Churchill.]

tinente inférieure de la Colombie-Britannique.

Dernièrement, on a déposé à la Chambre un rapport comprenant des lettres échangées à ce propos. La population de cette région s'est vivement intéressée au contenu de cette correspondance. Je puis assurer au ministre des Pêcheries que les gens n'y oublieront pas facilement la lettre qu'il a écrite au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, où il soulignait et recommandait les travaux qui doivent être accomplis dans le parc provincial de Garibaldi. Nous sommes également heureux de la réponse que le ministre a envoyée au ministre des Pêcheries. Elle donnait à entendre que lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique sera disposé ou prêt à aménager une grande route vers l'entrée du parc de Garibaldi, et lorsque le gouvernement de cette province sera disposé à offrir le titre incontesté des terres au gouvernement fédéral, le ministre ne manquera pas d'étudier la question d'un ciel très favorable.

Je sais que nous avons quelques parcs nationaux en Colombie-Britannique, mais ils sont à des centaines de milles des endroits où habite la plus grande partie de la population. La plupart de nos gens habitent des régions urbaines et plusieurs ne possèdent pas les automobiles qui leur permettraient de profiter des parcs nationaux. Une grande partie en sont des titulaires de pensions de vieillesse ou d'allocations aux anciens combattants. La proportion de ces personnes est chez nous plus forte qu'ailleurs. Elles n'ont pas de parcs, sinon ceux que mettent à leur disposition les autorités municipales. Sans doute possédons-nous le parc Stanley, célèbre dans le monde entier. Il reste que si on y va un dimanche après-midi, on ne voit à peu près rien, tant il grouille d'êtres humains.

J'aimerais féliciter les ministres intéressés par cet échange de lettres. Je n'ignore pas que la route dont il est question était peut-être celle du Howe Sound, qui permet l'accès à l'extrémité nord du parc Garibaldi. J'ai constaté que certains libéraux de la Colombie-Britannique ont voulu se servir de la réponse du ministre pour gêner les efforts que tente le gouvernement provincial pour terminer le *Pacific Great-Eastern Railway*. On a bien voulu persuader la population que si nous ne terminons pas le chemin de fer et que nous le remplacions par la route du Howe Sound, le gouvernement fédéral se chargerait de mettre en valeur le parc Garibaldi, dont l'existence profite à la nation tout entière. Je ne sais si les intéressés savaient ou non qu'une nouvelle route passe à quelques milles de l'entrée sud du parc Garibaldi. J'espère que le gouvernement